



# CAPa SAPVER

Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural  
(2 ans)



Obtenir un premier diplôme avec une double qualification dans les métiers des services aux personnes et dans les métiers de la vente.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### Des modules d'enseignements généraux

Français, Histoire/Géographie, EMC  
Mathématiques, Sciences, E.P.S.  
Anglais, Education socioculturelle

### Des modules professionnels pour développer des compétences

Maîtriser les gestes et techniques des services à la personne  
Réaliser les activités commerciales sur un lieu de vente  
Communiquer en milieu professionnel  
S'insérer dans le monde du travail

### 13 semaines de formation en milieu professionnel

Services aux personnes  
Vente alimentaire ou non alimentaire

### 1 semaine de stage collectif

Éducation à la santé et au développement durable

## LES + JEANNE ANTIDE

Possibilité de formation en 3 ans pour les publics spécifiques  
Accompagnement personnalisé  
Projets interdisciplinaires avec des partenaires professionnels  
Préparation à l'épreuve orale  
Stage théorique BAFA

## DIPLÔME

75 % en contrôle continu et 25 % en épreuve terminale (épreuve orale sur le vécu en stage)

## ET APRES ?

### Poursuite d'études

Bac pro TCV (Technicien Conseil Vente) en alimentation  
Bac Pro SAPAT (Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires)  
CAP AEPE (Accompagnant Educatif de la Petite Enfance)  
Titre professionnel ADVF (Assistant(e) De Vie aux Familles)  
CAP ATMFC (Assistant(e) Technique en Milieu Familial et Collectif)  
DEAES (Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social)  
Entrée en IFAP ou IFAS (Institut de Formation d'Auxiliaire de Puériculture ou d'Aide-Soignant)

### Entrée dans la vie active

Vente en alimentation, prêt à porter, bricolage...  
Services aux personnes (aide à domicile, employé.e familial.e employé.e de collectivité locale...)

## ADMISSION

Après une 3<sup>ème</sup> sur dossier, entretien de motivation et procédure AFFELNET (auprès de l'établissement d'origine)